

Frédéricq, X. Francotte, Troisfontaines, Le Paige, W. Spring, von Winiwarter, Ch. Firket, Stécher, P. Liebrecht, Namur, Forir, Michel, Lequarré, A. Jorissen, Bourgeois, Schiffers, H. Bury.

M. Guillot a déposé à la Bibliothèque les coins qui ont servi à frapper la médaille du cinquantenaire de M. Nypels ainsi que deux exemplaires de cette médaille. M. Guillot a également remis le portrait en relief pour être déposé dans la salle de lecture de la Bibliothèque.

Nous remercions, au nom de l'Université, les donateurs qui ont bien voulu enrichir notre Bibliothèque.

Pendant cette année académique, on a consulté 13.913 volumes, non compris les revues périodiques déposées à la salle de lecture de MM. les professeurs.

Le prêt au dehors a été de 8363 et de 1074 partitions de musique.

*
* *

Après la lecture de ce Rapport, M. Trasenster, s'adressant à M. Wasseige, s'exprime en ces termes :

MONSIEUR LE RECTEUR,

J'ai l'honneur de vous remettre les insignes de l'autorité rectorale. Vous êtes appelé à cette haute dignité par la confiance du Gouvernement, par les traditions universitaires, par les sympathies de vos

collègues. Grâce à votre expérience, à vos connaissances, à l'aménité de votre caractère, vous remplirez avec succès la mission délicate et parfois difficile qui vous est confiée. Vous avez aussi la fermeté et l'indépendance nécessaires pour faire respecter les prérogatives, imparfaitement définies, de l'Université.

Monsieur le Recteur, la confiance de vos collègues vous est acquise. Dans l'accomplissement de votre tâche, vous pouvez compter sur leur appui et leur concours.

*
* *

M. le Recteur Wasseige a prononcé ensuite les allocutions suivantes :

MONSIEUR LE PRO-RECTEUR,

Je vous remercie des paroles encourageantes que vous venez de m'adresser.

Vous me transmettez aujourd'hui les fonctions honorables du Rectorat, que, durant six années, vous avez exercées avec une facilité et un éclat, bien faits pour intimider celui qui doit les recevoir de vos mains.

Que ne pouvez-vous me transmettre en même

temps cette fermeté, cette assurance qui vous distingue, et qui naguère encore faisait paraître la tâche si simple à mes yeux.

Votre impulsion, Monsieur le Pro-Recteur, a tracé un sillon ineffaçable. Nos successeurs seront plus à même que nous de juger et d'apprécier les œuvres considérables — venues au jour pendant votre Rectorat. Mais je ne saurais manquer de relever, dans la carrière que vous venez de fournir, un point important et qui doit fixer l'attention.

Si vous avez si sûrement touché les divers buts que vous visiez, c'est grâce à votre infatigable activité, toujours et partout présente, et prête à discerner les heures et les circonstances opportunes.

Cette féconde qualité, Monsieur le Pro-Recteur, dont tous vos actes portent la marque brillante, sera unanimement acclamée par nous.

CHERS COLLÈGUES,

L'objet de votre préoccupation la plus constante est la prospérité morale et scientifique de l'Université.

Une de vos aspirations les plus vives, c'est de voir vos attributions nettement définies, de telle manière que vous soyez appelés à une part de res-

ponsabilité plus grande dans la réalisation de ce bien-être; c'est de pouvoir appliquer à cette cause sacrée, vraiment nationale, toute la somme des forces réunies en votre savoir et en votre sagesse pratique; c'est enfin de voir le Corps universitaire écouté et mis au rang qui lui revient dans la direction du haut enseignement.

Vœux légitimes, vœux généreux et dignes d'une assemblée où, par une rare fortune, se voient réunies toutes les énergies qui doivent composer la puissance dirigeante.

Au seuil de cette position qui va me donner le suprême honneur de présider vos conseils et vos délibérations, je déclare avec la plus sincère et la plus complète conviction que l'exaucement de vos vœux me paraît une nécessité de plus en plus urgente; que la situation de l'enseignement à tous les degrés y est intéressée; que le sort de la nation en dépend.

J'ai fait à ma conscience la promesse d'être, avec la plus rigoureuse fidélité, l'interprète des idées, des sentiments, des vœux que le Corps professoral voudra exprimer au sujet de l'Université, et cette promesse, je la répète ici solennellement, devant vous, en sollicitant votre appui.

Quant à votre bienveillance et à votre sympa-

thie, j'en ai déjà une si longue et si douce habitude qu'elles sont pour moi la première condition d'existence.

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

J'attends aussi de vous un concours généreux, indispensable non-seulement au bien présent de l'Université, mais aussi au bien futur de la patrie.

Chacun de vous qui m'écoutez, a déjà ce qu'on appelle des opinions. Mais peut-être fort peu d'entre vous ont songé à se rendre un compte bien clair de ce que c'est qu'une opinion.

J'appelle ainsi une image douteuse que nous nous faisons d'un objet que nous ne connaissons pas, ou que nous connaissons mal; une manière incertaine et provisoire de nous représenter une chose, en attendant que des connaissances certaines nous la montrent telle qu'elle est réellement.

Les opinions sont des choses distinctes de la vérité. Et en effet, voyez de quels nombreux éléments dépendent les opinions; elles changent avec les lieux, les époques, avec les sentiments, les habitudes, avec la santé, etc. : aussi sont-elles, non-seulement diverses entre les individus et entre les

Sociétés; elles sont même instables dans chaque individu et dans chaque Société.

Par leur diversité et leur instabilité, les opinions nous divisent; elles dispersent nos forces et en consomment la plus grande partie en travaux improductifs.

C'est là, mes jeunes amis, un grave sujet de réflexions, d'autant plus intéressant pour vous, que c'est à vous qu'appartiennent les années qui s'approchent.

Remarquez, je vous prie, que, par bonheur pour l'humanité, les opinions sont destinées à disparaître. L'histoire nous apprend qu'à chaque pas que fait la science, le champ des opinions se rétrécit; celui de la certitude s'élargit d'autant; un dissentiment s'efface, un rapprochement a lieu; la dispute s'éteint; les adversaires exténués de la lutte, se relèvent heureux et forts, en saluant la vérité.

Toute opinion a en elle-même une valeur absolue des plus minimales; elle vaut uniquement ce que vaut la société ou l'individu qui l'adopte; rien de moins, mais rien de plus. La vérité scientifique est indépendante des hommes.

Ainsi, quand deux adversaires sont également respectables par leurs caractères et leurs senti-

ments, leurs opinions opposées ont droit aux mêmes égards : les unes comme les autres ne sont-elles pas justiciables de la science qui seule les jugera. Par elle seule elles périront ou s'identifieront.

Pourquoi donc, Messieurs, dépenseriez-vous la plus belle et la meilleure saison de votre vie à arrêter l'épanouissement des facultés les plus nobles de votre âge, en des chocs nuisibles, qui ne laissent que trop souvent après eux la ruine du caractère, l'endurcissement du cœur, augmentés de l'aveuglement de l'esprit.

Pour devenir utiles, sérieuses et surtout libres, les opinions demandent l'étude ardue, personnelle, spontanée : travaillons donc tous ensemble, adversaires et amis, à vérifier et à perfectionner nos opinions par la science. Par la science, efforçons-nous de préparer l'avènement de la certitude et de la vérité : sans la science, l'indépendance de la pensée n'est qu'un vain mot dépourvu de sens.

Voilà, Messieurs, la première demande que vous adresse votre Recteur, au nom du pays qu'il aime ardemment, du pays qui a inscrit sur ses emblèmes cette profonde devise : « l'Union fait la force ».

MESSIEURS,

La plupart de nos travaux ne sont malheureusement pas de ceux qui peuvent rayonner et alimenter le courant un peu capricieux de la curiosité publique.

A de rares intervalles, dans des solennités comme celle-ci, l'un de nous essaie d'éveiller l'attention du dehors sur quelque objet opportun.

L'empressement que vous mettez alors à répondre à notre invitation, porte un haut témoignage de l'intérêt que vous attachez à la vie de cette importante fondation belge, qui est l'Université de Liège.

Au nom de mes collègues, recevez, Messieurs, mes remerciements.

Je déclare ouverte l'année académique 1885-86.

